

FEUILLET D'INFORMATION – fonds d'enrichissement d'appui au personnel

Admissibilité aux fonds d'enrichissement d'appui au personnel

Des fonds d'enrichissement d'appui au personnel sont alloués aux services de garde qui offrent du soutien à un enfant qui a :

- 1) des besoins physiques/médicaux importants qui ont une incidence sur sa mobilité et son autonomie en matière de santé;
- 2) des comportements-défis non sécuritaires qui peuvent causer des blessures graves à l'enfant même ou autrui, des dommages importants à l'environnement ou perturber le groupe de façon à compromettre la sécurité et la supervision de l'enfant et des autres;
- 3) des comportements-défis sécuritaires qui ne causent pas de blessures à l'enfant ou à autrui, mais qui requièrent un soutien direct de l'adulte pendant la majorité du temps que l'enfant passe en service de garde.

Sans ce soutien, l'enfant ne pourrait pas participer aux activités courantes du programme.

<p>QUI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à qui s'adresse le soutien? - en fait la demande? - embauche l'auxiliaire de programme? - une fois l'enfant inscrit, à qui s'adressent les parents/tuteurs? 	<p>Aux enfants admissibles au SIJE et dont les besoins répondent à l'admissibilité pour ce mécanisme de soutien.</p> <p>Les services de garde agréés (centres éducatifs et agences de garde à domicile)</p> <p>Les services de garde agréés (centres éducatifs et des agences de garde à domicile)</p> <p>Communiquer avec le personnel éducateur ou la responsable de garde en premier, ensuite votre consultante-ressource et la gestionnaire/conseillère en garde à domicile, si nécessaire.</p>
<p>QUAND :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à quel moment le service de garde doit-il faire la demande? - à quel moment le soutien devient-il disponible? 	<p>Dès que l'on connaît le niveau de soutien nécessaire, peu importe que l'enfant ait son nom sur une liste d'attente ou qu'il ait déjà une date d'inscription.</p> <p>Une fois la demande reçue et approuvée, selon les fonds et les places disponibles au service de garde.</p>
<p>QUOI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - quel est le processus à suivre une fois la demande envoyée? - quel est l'objectif de ce mécanisme de soutien? - si un enfant a besoin de l'aide d'un adulte pour l'aider avec ses besoins physiques? - quelles sont les qualifications de l'auxiliaire de programme? - quel est le nombre maximal d'heures? - qu'arrive-t-il si les fonds ne sont pas disponibles lorsqu'une place se libère? - qu'arrive-t-il lorsque mon enfant change de service de garde? 	<p>La demande est examinée en fonction de l'admissibilité, une réponse écrite est envoyée au service de garde afin d'accuser réception de la demande et de confirmer l'admissibilité. La demande est inscrite sur une liste d'attente.</p> <p>Offre du soutien au personnel éducateur afin de répondre aux besoins de tous les enfants du groupe, y compris ceux qui ont des besoins particuliers.</p> <p>Certains enfants ont besoin d'appui direct. Le soutien est fourni par tous les adultes du service de garde, en incluant l'auxiliaire de programme, et ne relève pas d'une seule personne.</p> <p>Une expérience de travail avec les enfants ayant des besoins particuliers, un désir d'apprendre et de faire partie de l'équipe. De la formation spécifique est fournie par le SIJE.</p> <p>Chaque contrat varie selon les besoins du service de garde, l'enfant et la disponibilité des fonds.</p> <p>Le service de garde peut choisir d'inscrire l'enfant et de trouver d'autres ressources pour aider le personnel éducateur (p. ex., des bénévoles). Le service de garde recevra tout de même tous les autres services de soutien de SIJE. Le service de garde peut choisir d'attendre que les fonds soient disponibles avant d'inscrire l'enfant.</p> <p>Une demande devra être acheminée du nouveau service de garde. Avec la permission des parents/tuteurs, les renseignements peuvent être partagés entre les services de garde afin de faciliter la transition.</p>

Où puis-je me procurer de plus amples renseignements? Communiquez avec les Services d'inclusion pour jeunes enfants ou demandez à votre consultante-ressource.

L'auxiliaire de programme est un soutien supplémentaire pour le GROUPE et n'est pas incluse dans le ratio.